

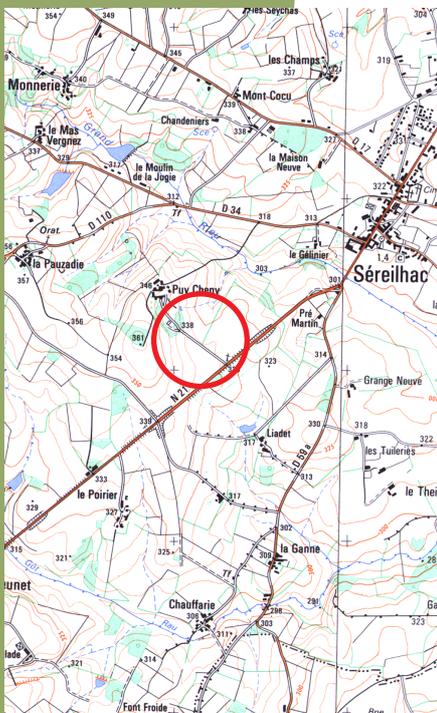


Commune:
SÉREILHAC

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
5 décembre 1944

Superficie: **0,5 ha**

Situation:
**7,5 km au sud-ouest
d'Aixe-sur-Vienne**



Allée de chênes conduisant à Puycheny



L'allée de Puycheny, protégée depuis plus d'un demi-siècle pour assurer la préservation de chênes remarquables, était constituée de deux doubles alignements d'arbres plus que centenaires. Les chênes ont été abattus en 1970 pour des raisons de sécurité et l'allée a été recréée en 1990 avec des hêtres et des peupliers plantés en alternance.

Dépossédée de ses grands arbres, elle a perdu temporairement une partie de son intérêt. Mais dans quelques années les hêtres prendront le relais des peupliers parvenus à maturité. Ils dessineront à leur tour une remarquable ligne arborée bien perceptible dans le paysage alentour.

Reliant la N 21 à un domaine orné d'un manoir entouré de grands arbres datant du XIXe siècle, l'allée épouse un tracé parfaitement rectiligne sur une longueur de 330 mètres. Les ondulations du relief sont faibles et l'allée descend légèrement avant de remonter doucement vers le manoir. Elle a conservé son identité grâce au maintien de ses proportions initiales : imposante emprise (près de 15 mètres) d'un alignement à l'autre, largeur totale d'environ 30 mètres, chemin carrossable étroit.

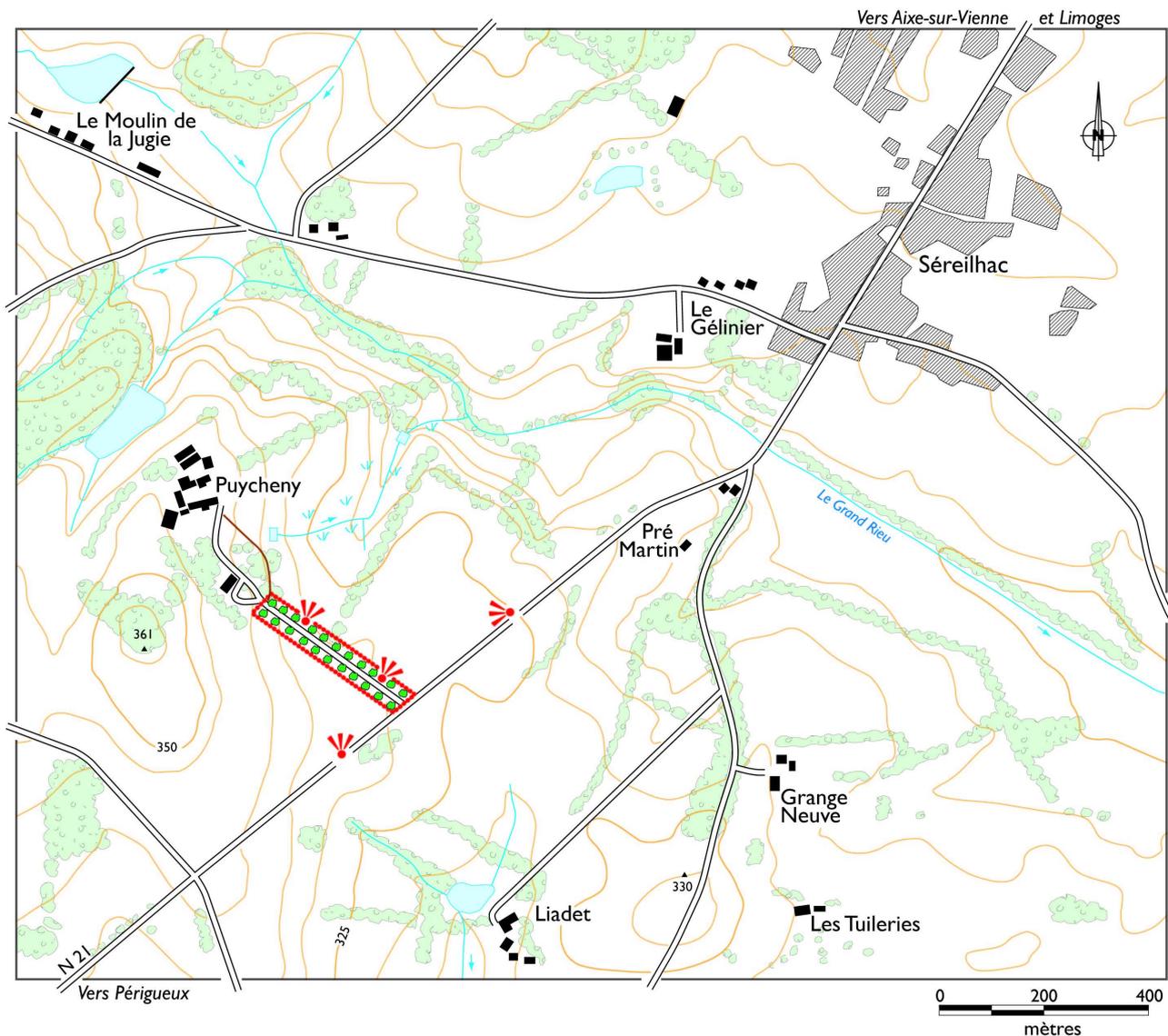
Les alignements créent une ligne végétale bien présente dans le paysage rural qu'ils traversent et relativement visible depuis la

route nationale. L'allée plantée fait le lien entre deux paysages distincts. Au nord-est, un bocage à larges mailles avec des haies plantées de grands chênes épouse les dénivellations de la vallée du ruisseau du Grand Rieu. Au sud-ouest, une colline enherbée fermant cette perspective renforce la présence de la belle demeure.

L'allée aboutit au cœur d'un parc paysager conçu comme un écrin de verdure pour le manoir. Le chemin qui dessert la ferme du domaine, située en léger surplomb à une centaine de mètres du manoir, se glisse délicatement entre un séquoia géant et un cèdre aux dimensions admirables.

Ces grands arbres sont les témoins de la présence d'un parc paysager qui conserve d'autres sujets d'essences « exotiques » dans le goût du XIXe siècle : hêtre pourpre, magnolia, marronniers...





- | | | |
|---|-------------------|------------|
| Périimètre du site | Cours d'eau | Bâti |
| Zones boisées | Plan d'eau, étang | Bâti dense |
| Haies | Milieu humide | |
| Arbres isolés et alignements remarquables | Vue remarquable | |

